



NOTAIRES ASSOCIÉS

SAINT-HERBLAIN
SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUCLISTE DES PIÈCES À FOURNIR
POUR UNE PROMESSE DE VENTE

À FOURNIR PAR LE VENDEUR

- Titre de propriété (copie authentique)
- Offre d'achat acceptée
- État civil
 - Pour les personnes physiques :
 - Note de renseignements d'état civil complétée
 - Copie de la pièce d'identité
 - Contrat de mariage ou PACS (le cas échéant)

Pour les personnes morales (sociétés) :

- Extrait K-BIS
- Statuts de la société à jour

• Diagnostics obligatoires :

Objet	Bien concerné	Durée de validité
Gaz	Immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans	3 ans
Electricité	Immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans	3 ans
Amiante	Immeuble dont le permis de construire est antérieur au 1er juillet 1997 Depuis 1 ^{er} Avril 2013 nouveau diagnostic à fournir	3 ans ou illimité en l'absence d'amiante
Plomb	Immeuble dont le permis de construire est antérieur au 1er janvier 1949	1 an ou illimité en l'absence de plomb
Termites	Immeuble situé dans une zone délimitée par le préfet	6 mois
DPE	Immeuble équipé d'une installation de chauffage	10 ans
Mesurage (Loi Carrez)	Lots de copropriété	Illimité sauf travaux modificatifs
Assainissement	Immeuble pourvu d'une installation non collective	3 ans

• Diagnostic recommandé

Assainissement pour immeuble raccordé au tout-à-l'égout

- Copie de la dernière taxe foncière
- Pour une construction de moins de 10 ans ou en cas de travaux réalisés depuis moins de 10 ans :

Autorisations d'urbanisme	Assurances
<u>Avant le 1er octobre 2007</u> - Permis de construire et ses modificatifs éventuels, - déclaration d'achèvement de travaux - certificat de conformité	Attestation d'assurance dommage-ouvrage OU Attestation de garanties décennales des entreprises
<u>Après le 1er octobre 2007</u> - Permis de construire et ses modificatifs éventuels, - déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux - attestation de non contestation à la conformité.	

• Situation locative

Si le bien a été loué

- Copie du bail
- Copie du congé du locataire
- État des lieux de sortie

Si le bien est actuellement loué

- Copie du bail
- État des lieux d'entrée
- Montant du loyer actuel

• Si le bien est en lotissement :

- Cahier des charges, règlement de lotissement, statuts de l'ASL
- Coordonnées du président de l'ASL
- 3 derniers PV d'assemblées générales des co-lotés
- Copie du dernier appel de charges

• Si le bien est un lot de copropriété :

- Règlement de copropriété/état descriptif de division ainsi que tous les modificatifs
- Procès-verbaux des assemblées générales des 3 dernières années
- Copie du dernier appels de charges

À demander au syndic :

- Carnet d'entretien de l'immeuble
- Pré état daté
- Diagnostic amiante des parties communes si immeuble concerné
- Fiche synthétique concernant la copropriété.

Bureau principal

16, boulevard du Massacre - 44800 SAINT-HERBLAIN - Tél. : 02 40 16 06 60 - Fax : 02 40 59 63 94 - sh44103@notaires.fr

Bureau annexe

11, boulevard du Général Leclerc - 44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC - Tél. : 02 40 86 80 08 - Fax : 02 40 85 26 44 - sem44103@notaires.fr